



# ORGANISATION ET GOUVERNANCE DES MOBILITES

4 ans après la LOM, un paysage en transition ?

# QUELQUES CONSIGNES

Le webinaire débutera dans quelques minutes...



**Cette session est enregistrée** et sera visionnable sur le site [cerema.fr](https://www.cerema.fr)

**Vous pourrez poser vos questions via l'outil « questions et réponses » :**

Les questions de compréhension simple recevront une réponse à l'écrit. Les questions de fond nécessitant des réponses plus complètes seront traitées au cours de séquences dédiées.



# INTRODUCTION

**Alexandre Fabry**, directeur de projets politiques territoriales de mobilité, Cerema

# LA LOM

Que dit la LOM en termes d'organisation et de gouvernance des mobilités ?

**Affirmation du couple formé par 2 acteurs** : l'EPCI et la Région

**La région, cheffe de file des mobilités / coordination :**

Bassin de mobilités, COM, PAMS

**Transfert de la compétence mobilité / du rôle d'Autorité Organisatrice de la Mobilité locale**

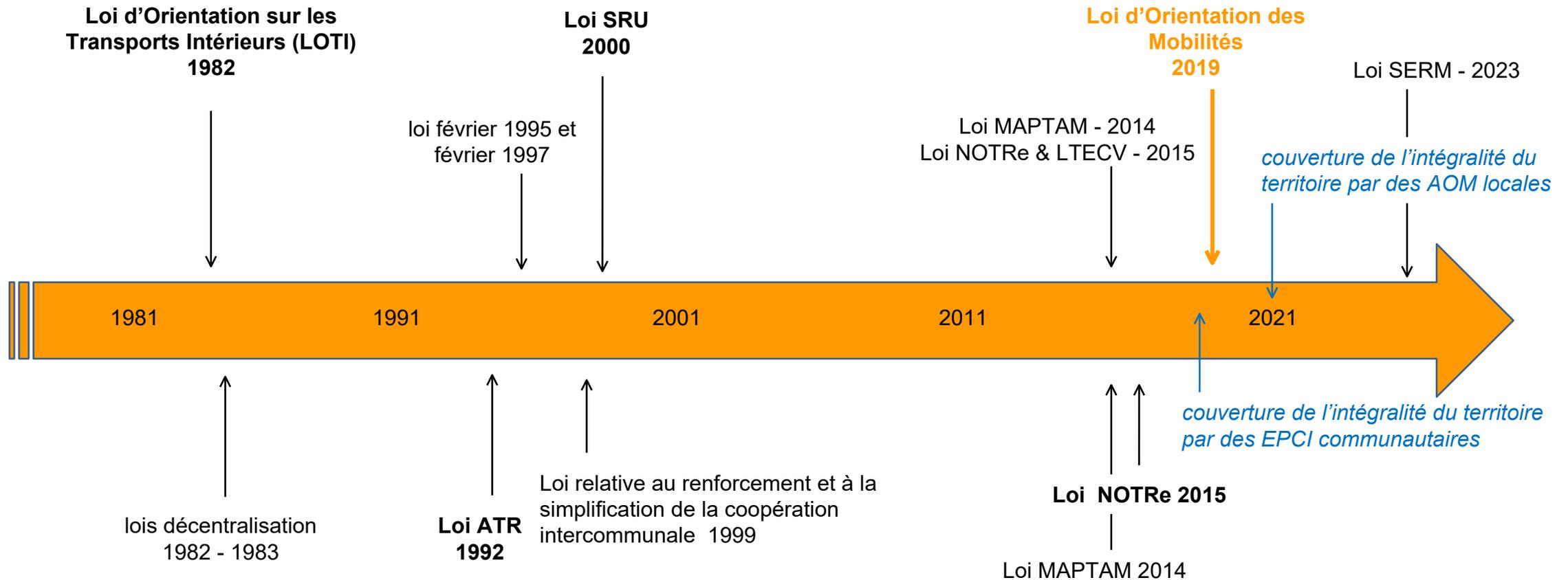
A la Communauté de communes ou, à défaut, à la Région

**Importance des espaces d'échange**

Comités des partenaires (régionaux et locaux)

# LA LOM

une double dimension : mobilité /organisation territoriale et la dévolution des compétences.



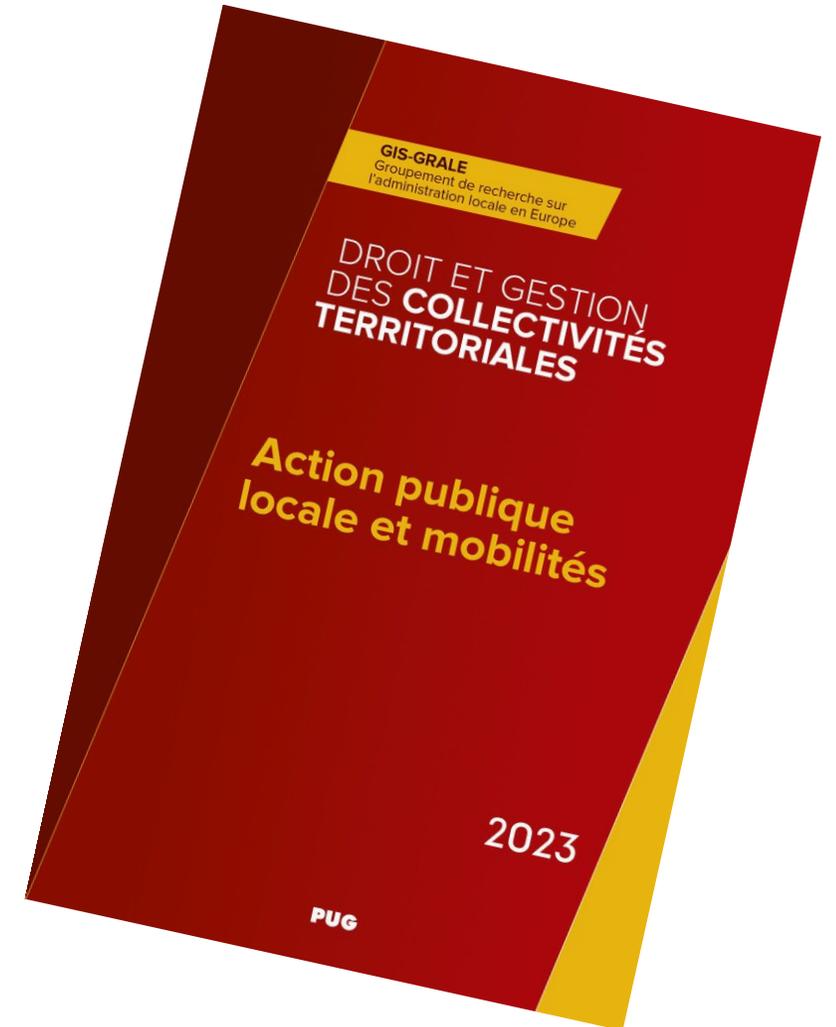
# LA LOM

Ouvrage conjoint GRALE (Groupe de Recherche sur l'Administration Locale en Europe) et Cerema.

27 contributeurs : expert, universitaire, consultant, élu.

Quatre parties :

- La mobilité durable au regard du droit et des enjeux (géo)politiques
- Mise en oeuvre de la loi d'orientation des mobilités : quelles modalités ? Quels effets
- A la recherche de la bonne échelle d'action et de gouvernance
- Changer les comportements et les pratiques : quels outils ? Quels exemples ? Quelles illustrations ?



# PROGRAMME



## La LOM, un état des lieux



### La mobilité locale : compétence et actions

Un EPCI qui a pris la compétence : *Communauté de Communes du Pays de Lumbres*

Un EPCI qui n'a pas pris la compétence : *Saint Flour Communauté*

L'interterritorialité dans le bloc local : *le cas des PETR*



### L'action régionale et la dynamique de coopération entre les territoires :

La mise en oeuvre de la LOM par la *Région Pays-de-la-Loire*

La coopération et le rôle des SM-SRU

## Conclusion

DGITM et Cerema

*Possibilité de poser des questions tout au long de ce Rendez-vous Mobilités*



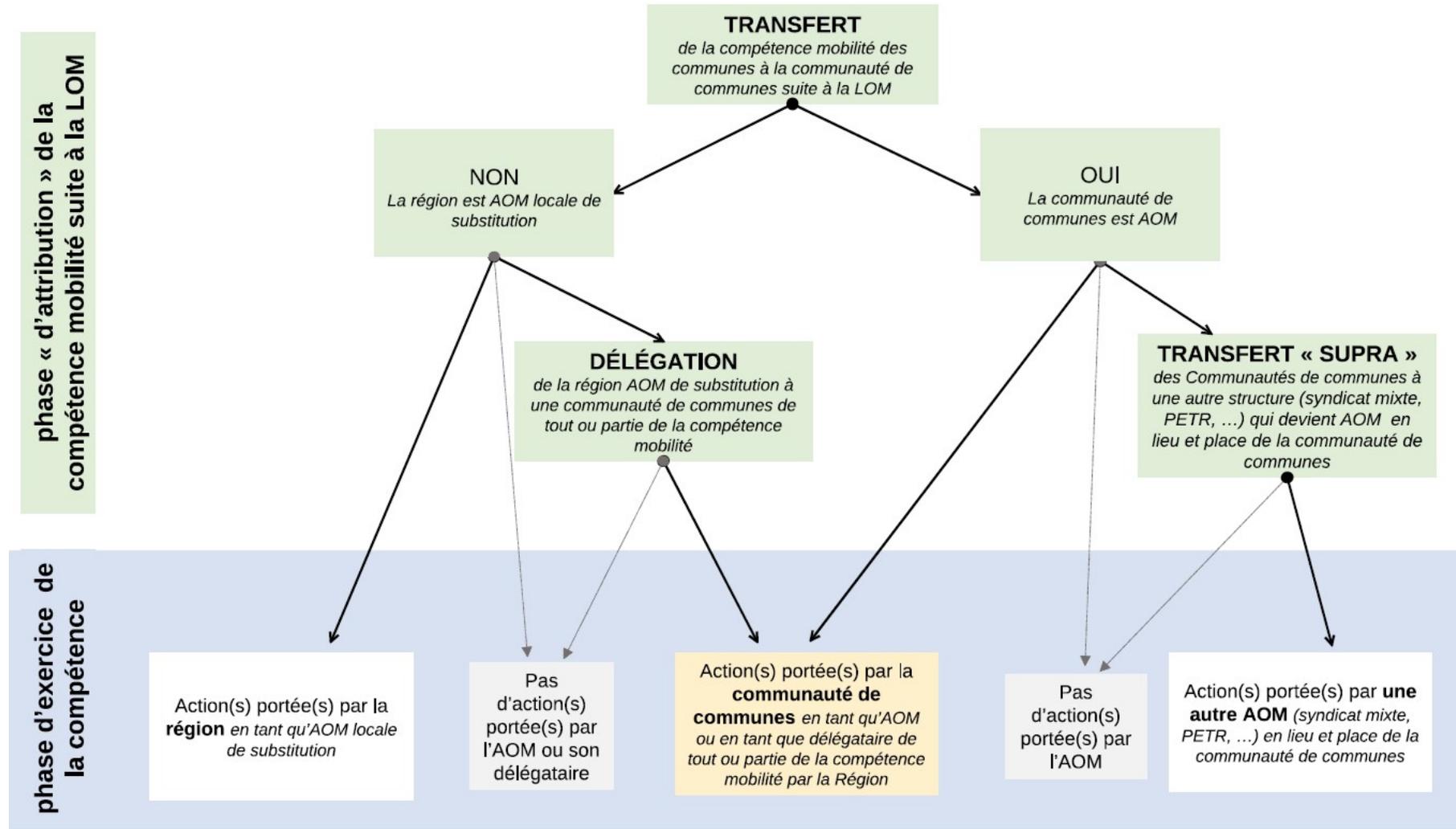
# LA LOM, ÉTAT DES LIEUX

**Nicolas Pitout**, chef de projets gouvernance et financement, Cerema



# LA MOBILITÉ LOCALE : COMPÉTENCE ET ACTIONS

# LA LOM



graphique issu de l'article de Daniel, Fabry et Pitaval dans *Action publique locale et mobilités*, PUG, 2023

# LA MOBILITÉ LOCALE : COMPÉTENCE ET ACTIONS

## **Communauté de Communes du Pays de Lumbres :**

**Marie-Julie Massemin**, Directrice Générale Adjointe

**Maelle Ballandras**, Chargée de mission Mobilités durables

## **Saint Flour Communauté**

**Camille Cabrol**, cheffe de projet Mobilités durables

## **Le rôle des PETR**

**Jean-Sébastien Cailleux**, chargé de mission à l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays

**Benjamin Tendron**, doctorant contractuel à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

# > L'ACTION RÉGIONALE ET LA DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ENTRE LES TERRITOIRES

**Emmanuel Leguay**, chef de projet « mobilités » à la région Pays-de-le-Loire et co-pilote du groupe de travail (technique) « politique de mobilité, gouvernance, concertation » au sein de l'association Régions de France

**Cyprien Richer**, chercheur au sein de l'UMR Mobilités, aménagement, transports, risques et sociétés, Cerema-CY Cergy Paris université-Matris



## CONCLUSIONS

**Céline Mouvét**, cheffe du pôle « territoires », Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités

**Patrice Morandas**, Adjoint au directeur de département Mobilités, espaces publics et sécurité, Cerema